



Paris, le 22 février 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ASSOCIATION LES AMIS DES JARDINS DU RUISSEAU

Non, les Jardins du Ruisseau, ne sont pas menacés dans leur existence, précise l'association conceptrice du projet et gestionnaire du plus ancien et plus grand jardin partagé de Paris.

Suite aux récents articles parus dans la presse, sur des chaînes d'informations et sur les réseaux sociaux, le Conseil d'Administration de l'association *Les Amis des jardins du Ruisseau* souhaite rappeler la vérité de la situation et en premier lieu que l'existence des Jardins du Ruisseau n'est pas menacée.

La Ville de Paris réalise actuellement, à l'endroit des Jardins du Ruisseau, des travaux d'aménagement de la Petite Ceinture afin d'ouvrir celle-ci au public et de créer ainsi la « *Promenade Ney* », un espace naturel de promenade de près de 25 000 m².

Ce nouvel aménagement ne menace pas de fermeture les Jardins du Ruisseau, qui pourront cohabiter avec la promenade. Les contraintes d'accès à la Petite Ceinture par l'escalier existant auront cependant pour conséquence la division des jardins en deux parties disjointes, séparées par l'accès public à la Petite Ceinture.

Le Conseil d'Administration tient à rappeler que l'ambition première de l'association depuis 25 ans que le projet des jardins a été conçu, a été de réhabiliter, d'entretenir et de faire revivre une Petite Ceinture désaffectée, délaissée et souillée au bénéfice du plus grand nombre : habitant-es du quartier, parisien-nes et visiteur-es.

Pour que les activités des Jardins du Ruisseau puissent continuer, le Conseil d'Administration de l'association négocie actuellement avec la Ville de Paris la Convention d'Occupation Temporaire (COT) qui arrive à échéance en avril 2023, en vue de son renouvellement pour une durée de 3 ans.

Le projet d'ouverture au public de la Petite Ceinture et de création de *la Promenade Ney* est connu de longue date. Dès septembre 2019, l'ensemble des adhérent-es, des partenaires, des riverain-es ont été informé-es des projets et des travaux de la Ville de Paris en vue de cette ouverture. Cette communication par voie d'affichage, emails, ateliers et grande réunion publique avec de nombreux.es élu-es, et partagée depuis lors d'AG, sur des newsletters et sur le site internet, a permis que tous-tes soient informé.es des travaux dans leurs détails et dans leur calendrier, il est vrai bousculé par le COVID.

Le Conseil d'Administration a recherché pendant de nombreux mois avec la Ville de Paris et l'ensemble des acteurs concernés une solution alternative qui préserverait à l'association l'exclusivité de l'actuel escalier d'accès et la continuité du quai qu'elle occupe.

Même s'ils ont été confiés par la Ville à une association de droit privé, les jardins du Ruisseau ont toujours été régis par les règlements des Parcs et Jardins et leurs adhérent·es tenu·es de respecter les horaires d'ouverture d'un espace public de la Ville. Demain, ce seront des agents de la ville qui seront chargés de mettre en œuvre ces mêmes horaires.

Un « collectif de défense des jardins du Ruisseau » s'est formé récemment et a porté un référé contre la Ville de Paris : ce collectif ne représente pas les adhérent·es des jardins du Ruisseau et ne saurait s'exprimer au nom de l'association Les Amis des jardins du Ruisseau, qui est seule en charge de la gestion du lieu à travers la convention d'occupation du site signée avec la Ville de Paris.

A propos :

Conçus en 1998 par un collectif d'habitant·es pour réhabiliter une friche à l'abandon située sur la Petite Ceinture ferroviaire, à côté de la gare Ornano, Porte de Clignancourt (Paris 18ème), les Jardins du Ruisseau, jardin pédagogique et partagé, sont inaugurés en 2004. Depuis, les Jardins du Ruisseau sont devenus un acteur majeur de la vie du quartier et au-delà.

L'association *Les Amis des Jardins du Ruisseau* a pour objet la promotion, l'animation et l'entretien des jardins du Ruisseau.

Implantés sur une propriété de SNCF-Réseau, l'espace d'un hectare et demi est loué par la Ville de Paris qui en a assuré et financé l'aménagement et la réalisation. L'équipement a fait l'objet d'une Convention de gestion exclusive, signée entre la Ville et l'association qui en avait conçu le projet.

Contact presse :

Denis Loubaton : Email : contact@lesjardinsduruisseau.org 